

Annexe 2

Pour effectuer ma première vidéo, je me suis plongée dans l'histoire de la Belgique avec comme orientation les différences culturelles entre les trois communautés de Belgique : les communautés française, flamande et germanophone.

Influence latine et germanique

Pour comprendre pleinement les clivages linguistiques belges, il faut remonter au IV^e siècle après J.-C. À cette époque, le territoire de la Belgique actuelle fait partie de l'Empire romain (Arte, 2017). Au même moment, les Francs Saliens, un peuple germanique traversent le Rhin et s'installent entre l'Escaut et la Meuse (Arte, 2017). C'est alors que naît une opposition entre une langue romane au sud, qui donnera plus tard, naissance au français, et une langue germanique au nord, ancêtre du flamand (Arte, 2017).

Par la suite, l'histoire belge est une succession d'occupations étrangères d'abord espagnole, autrichienne, française et puis hollandaise avant de trouver son indépendance en 1830 (Peeters, 2003).

L'historien Jean Stegers (1981) introduit le concept du « mythe des dominations étrangères ». Selon ce concept, le peuple belge est décrit comme opprimé sous diverses occupations à travers l'histoire, avant de se libérer et de proclamer son indépendance en 1830. Ce discours a été promu par les historiens belges du XIX^e siècle afin de justifier la souveraineté nationale (Deseure, 2016).

La Belgique sous le joug français

Le 1^{er} octobre 1795, la République française¹ annexe les territoires des anciens Pays-Bas autrichiens², qui restent sous l'Empire français³ jusqu'au début de l'année 1814 (Deseure, 2016). Les territoires belges sont divisés en neuf départements : quatre néerlandophones, qui formeront bien plus tard la Flandre, un département bilingue, celui de la Dyle, ancêtre de la région Bruxelles-Capitale, et quatre départements francophones, qui formeront la Wallonie (Arte, 2017).

Cette période d'occupation française est marquée par deux visions contrastées.

La première évoque une occupation brutale, où la France cherche à transformer radicalement la société (Verhaegen, Goemaere-Plon, 1924). De nouvelles mesures sont imposées : les femmes obtiennent le droit de divorcer, et des arbres symbolisant la liberté sont plantés un peu partout (VRT, 2023). Cependant, cette idéologie se heurte à la réalité : la noblesse est prise pour cible, les prêtres sont arrêtés, et un régime autoritaire s'installe (VRT, 2023).

Pendant cette époque, la France est en guerre contre presque toute l'Europe : les Autrichiens, les Hollandais, les Anglais et les Prussiens (Jourdan, 2014). Pour soutenir son effort de

¹ Première République française : 1792-1804

² Pays-Bas autrichiens : 1714-1794

³ Premier Empire français : 1804-1814

guerre, l'armée a besoin de recrues, et une loi sur la conscription est mise en place (VRT, 2023). Tous les hommes âgés de 20 à 25 ans sont désormais tenus de s'engager dans l'armée pour une durée de cinq ans (VRT, 2023). Cette nouvelle obligation provoque un profond mécontentement (VRT, 2023). Les Français établissent des listes interminables de conscrits : en 1798, 204 000 soldats sont appelés, sur une population de 2 à 3 millions d'habitants (VRT, 2023). Cela représente une proportion considérable, de nombreux jeunes hommes ne sont plus disponibles pour leur famille ou pour le marché du travail (VRT, 2023). C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase (VRT, 2023).

Le 23 octobre 1798, les cloches de la tour Saint-Rombout à Malines retentissent, signalant aux paysans de la région de lancer leur attaque sur la ville (VRT, 2023). Leur objectif est double : libérer les paysans capturés et expulser les Français (VRT, 2023).

Armés de simples fourches face à une armée équipée de fusils, les paysans subissent un véritable massacre (VRT, 2023). Beaucoup sont exécutés au pied de la tour (VRT, 2023). Cette bataille se solde par un échec pour les insurgés, qui n'obtiennent pratiquement rien à l'époque (VRT, 2023). Cependant, cet événement marque profondément les esprits et contribue à l'émergence d'un sentiment nationaliste (VRT, 2023). Ce sentiment, selon certains historiens, aurait joué un rôle dans la révolution de 1830, menant à l'indépendance de la Belgique (Verhaegen, Goemaere-Plon, 1924).

Cependant, cette thèse d'une occupation française brutale et tyrannique, créant un sentiment national réprimé qui resurgit lors de la révolution de 1830 pour libérer la nation belge du joug étranger, est remise en question par certains historiens contemporains (Deseure, 2016). Il s'agirait davantage d'un « mythe » introduit par les historiens belges du XIXe siècle afin de légitimer le désir d'indépendance de la Belgique (Deseure, 2016). Le pouvoir autoritaire imposé par la France n'était pas si différent de celui exercé sous la domination autrichienne, la population était habituée à vivre sous un pouvoir fort (Deseure, 2016).

Le Royaume uni des Pays-Bas (1815-1830)

En 1815, les territoires belges passent sous souveraineté hollandaise (Terlinden, 1922). Une unification imposée par les puissances européennes sans même consulter les populations du Nord (les Pays-Bas actuels et du Sud (la Belgique actuelle) (De Bruin, 2024). L'objectif était de contrer les ambitions françaises de puissance et d'expansion de leur territoire (De Bruin, 2024).

Guillaume 1^{er} d'Orange-Nassau est choisi pour assurer la souveraineté du nouveau Royaume uni des Pays-Bas. Né à Dillenburg, une ville aujourd'hui située en Allemagne, puis exilé à Londres, rejoignant dès 1806 le front anti-français et participant à la bataille de Waterloo, il représente le choix logique pour diriger ce nouvel État tampon (Le Soir, 2016). De plus, il est animé depuis longtemps par des ambitions d'unification des Pays-Bas du nord et des Pays-Bas méridionaux (Le Soir, 2016).

Lorsqu'il arrive au pouvoir, le 30 octobre 1813, la situation financière de ces nouveaux États membres est extrêmement critique (Terlinden, 1922). « Les caisses de l'État sont absolument vides » (Terlinden, P2, 1922). Les fonctionnaires français ont pris avec eux toutes les liquidités de la trésorerie lors de leur fuite (Terlinden, 1922).

Pour renflouer les caisses, Guillaume 1^{er} se consacre au développement de l'industrie en développant de nombreuses infrastructures (Le Soir, 2016). Il fait creuser des canaux, renforce les connexions maritimes entre les ports de Gand, Amsterdam et Rotterdam, porte une attention particulière aux universités en fondant celles de Gand et de Liège, soutient de nombreuses activités culturelles et scientifiques, prend des mesures pour promouvoir l'industrie et organise l'Exposition de l'industrie nationale à Gand en 1820 (Le Soir, 2016).

Cependant, le souverain mène une politique économique favorisant les provinces du Nord au détriment des provinces du Sud (Terlinden, 1922). La Constitution oblige le Sud à payer la moitié de la dette du Nord, tout en réservant les profits aux provinces du Nord (Terlinden, 1922). Bien que le français et le néerlandais aient été initialement conservés, dès 1825, la langue hollandaise est imposée dans l'administration suscitant de vives protestations, car ni les Wallons ni même les Flamands ne la comprennent (Le Soir, 2016). Guillaume favorise la religion protestante et tente de limiter la mainmise de l'Église catholique dans les provinces du Sud (aujourd'hui la Flandre et la Wallonie), notamment par une réforme de l'enseignement et en contrôlant la formation des futurs prêtres (Gérard, 1978). La liberté de la presse est également bafouée par des règlements d'exception permettant la poursuite de tout journaliste critiquant les décisions du souverain (Le Soir, 2016). Ces décisions attisent le mécontentement de toutes les tendances politiques confondues des provinces du Sud, tant chez les libéraux que chez les catholiques (Le Soir, 2016).

La seconde Révolution française, qui chassa le roi Charles X en juillet 1830, enflamme davantage les esprits. Le 25 août 1830, après la représentation de la pièce de théâtre "La Muette de Portici", évoquant la révolte de Naples contre l'occupant espagnol, des émeutes ouvrières éclatent à Bruxelles (Belgium.be). La bourgeoisie demande une scission administrative tout en gardant le royaume, tandis que la classe ouvrière réclame une scission pure et simple (Belgium.be). Après l'intervention de l'armée hollandaise, la faction radicale prend le dessus et le 4 octobre 1830, l'indépendance du pays est proclamée (Le Soir, 2016). La Belgique est reconnue officiellement le 20 décembre de la même année par les grandes puissances réunies à Londres (Le Soir, 2016).

1830 : une Belgique indépendante

En 1830, lors de sa création, la Belgique est un État unitaire composé majoritairement d'un peuple catholique (Sinardet, 2008). À cette époque, le biculturalisme n'est pas d'actualité : les termes « flamand », « wallon », « Flandre » et « Wallonie » ne sont que rarement utilisés et n'existent pas dans leur acception contemporaine (Reynebeau, 2005). Il est donc erroné de présenter la création de la Belgique comme l'unification de deux peuples, les Flamands et les Wallons, sous un même État-nation (Sinardet, 2008). La division de ces deux groupes est davantage une conséquence de la Constitution de l'État belge (Sinardet, 2008).

En théorie, le choix des langues est libre, mais en pratique, la bourgeoisie, constituant la classe dominante, impose le français (Sinardet, 2008). À l'instar de la France, le principe « un pays, une langue » prédomine, au détriment des classes populaires qui parlent majoritairement le flamand ou le wallon (Sinardet, 2008).

Le nouveau gouvernement en place mène une politique identitaire visant à renforcer le nationalisme belge et à légitimer le nouvel État (Deseure, 2016). Ainsi, l'histoire de la Belgique est présentée comme une succession d'occupations brutales, entrecoupées par divers combats des Belges pour la liberté (Deseure, 2016). La bataille des Éperons d'or de 1302 en

est un exemple parfait : « Nos « ancêtres belges » ont mis à genoux la « France impérialiste » (Sinardet, P142, 2008). Ce combat aurait également mené à la révolution belge de 1830 (Tollebeek, 1999).

Parallèlement, entre 1857 et 1864, un mouvement flamand émerge (Reynebeau, 2005). Ce mouvement revendique la reconnaissance de la langue flamande et son égalité avec le français dans l'administration, la justice et l'éducation dans les régions flamandes (Reynebeau, 2005). À partir de 1860, le terme « Flandre » est utilisé pour désigner la partie du pays où l'on parle flamand. Ce mouvement transforme ainsi une identité linguistique naissante en une identité politique. Il commence à forger une nation flamande, notamment en s'appropriant le mythe d'un combat national de libération. Ce récit devient celui d'une lutte flamande contre la domination française, illustrée notamment par la bataille des Éperons d'or (Sinardet, 2008).

En réaction à la montée du mouvement flamand, un mouvement wallon se développe vers 1880, revendiquant une Belgique unitaire et francophone (Sinardet, 2008). Alors que le mouvement flamand se développe principalement au sein du parti chrétien et devient un mouvement presque exclusivement petit-bourgeois (Reynebeau, 2005), le mouvement wallon attire surtout des militants libéraux et socialistes qui se sentent minorisés face à la domination d'une Flandre catholique (Sinardet, 2008). « C'est ainsi que se dessinent peu à peu les principales lignes de faille de la politique belge, dans laquelle une Flandre catholique et conservatrice se différencie de plus en plus clairement de la Wallonie, majoritairement libre pensante et socio-progressiste » (Reynebeau, P101, 2005).

Concernant le droit de vote, le suffrage censitaire est maintenu : « seuls ceux qui payent des impôts peuvent faire valoir leur droit à la représentation politique » (Reynebeau, P30, 2005). Cet impôt, dont le montant varie géographiquement, est nettement plus élevé dans les villes que dans les campagnes (Reynebeau, 2005). Par conséquent, le monde rural où l'influence de l'Église est plus grande que dans les villes, bénéficie d'un poids politique supérieur à celui des zones urbaines (Reynebeau, 2005).

La Constitution belge datée du 7 février 1831 fait de la Belgique une monarchie parlementaire. Le parlement a pour rôle de contrôler les décisions du gouvernement et est composé d'une Chambre des représentants ainsi que d'un Sénat où seuls les plus fortunés du pays peuvent y siéger (Reynebeau, 2005).

Comme premier roi des Belges, c'est Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha qui est choisi. Âgé de 40 ans, veuf de la princesse héritière d'Angleterre, et époux à partir de 1832 de la fille de Louis-Philippe, roi des Français, il représente le compromis diplomatique parfait sur la scène internationale (Reynebeau, 2005). Son pouvoir est limité, tous ses actes politiques doivent être validés par le gouvernement, lequel doit à son tour obtenir la confiance du Parlement (Reynebeau, 2005).

Bien que cette charte fondatrice est considérée comme la plus progressiste de son temps, la liberté a tout de même ses limites. 99% de la population est exclue du droit de vote. Les journaux sont soumis à une lourde taxe sur le papier journal transformant la presse en un produit de luxe inaccessible aux classes sociales les plus pauvres (Reynebeau, 2005). Enfin, la liberté d'association est interdite à la classe ouvrière, ce qui signifie que ceux-ci ne peuvent pas défendre ensemble leurs intérêts communs (Reynebeau, 2005).

Entre langue, religion et classes : les clivages fondateurs de la Belgique

La Belgique se distingue par trois clivages fondateurs qui ont profondément façonné son identité. Le premier est d'ordre philosophique, opposant la sphère catholique à la sphère laïque. Le second, de nature socio-économique, met en opposition le prolétariat et la bourgeoisie. Enfin, le dernier, d'ordre communautaire ou linguistique, sépare les populations flamande et francophone. Ces trois clivages sont intrinsèquement liés. Par conséquent, il est impossible de retracer l'histoire de la Belgique à travers l'un d'eux sans évoquer ne serait-ce que brièvement, les deux autres.

Le clivage philosophique a conduit à la création, en 1846, du PLP-PVV (Parti de la Liberté et du Progrès ou Partij Voor Vrijheid), devenant ainsi le premier parti politique belge. Ce parti se distingue par son libéralisme économique et son anticléricalisme sur les questions de société (Delwit, 2019). Bien qu'il soit perçu comme progressiste en raison de son opposition à l'Église (Delwit, 2019), le Parti libéral représente principalement les élites de la société, tout comme le parti catholique, qui émergera en 1869 (Bertrand, 1887).

Ce clivage a notamment donné lieu à la Première Guerre scolaire entre 1879 et 1884 opposant deux visions contradictoires : « celle des libéraux défendant la primauté du pouvoir civil et le monopole de l'État en matière d'instruction, et celle des catholiques considérant l'éducation comme une affaire privée et le rôle de l'État comme purement supplétif » (Courtois).

Révolution industrielle et revendication ouvrière

Le XIX^e siècle est marqué par la révolution industrielle, propulsant le nouveau Royaume au rang de deuxième pays le plus industrialisé au monde, derrière l'Angleterre (Reynebeau, 2005). Il devient ainsi la cinquième plus grande puissance économique mondiale (VRT, 2023). Le 5 mai 1835, la première ligne de chemin de fer d'Europe continentale est inaugurée, reliant Bruxelles-Allée-Verte et Malines (Train World, 2024). Surnommée « La Flèche », cette ligne fait de Bruxelles la première capitale au monde à disposer d'une liaison ferroviaire entre deux villes (VRT, 2023).

En peu de temps, les villes connaissent une croissance rapide d'usines (Rioux, 1989). En Flandre, c'est l'industrie textile, spécialisée dans la laine, le coton et le lin, qui prospère particulièrement (Reynebeau, 2005). En Wallonie, c'est l'industrie sidérurgique qui prend son essor (Geerkens, Leboutte et Péters, 2005). Cette région voit l'essor d'une industrie minière significative, où le charbon alimente les machines à vapeur, tandis que l'acier et le fer sont utilisés pour la fabrication de machines industrielles, de locomotives, de wagons et d'autres équipements ferroviaires (Geerkens, Leboutte et Péters, 2005).

Cependant, les conditions de travail dans les usines sont déplorables, et aucune législation sociale n'est en place pour les encadrer (Vanvelthem, 2016). Les salaires sont scandaleusement bas, les journées de travail s'étendent sur 15 à 16 heures, le travail des enfants est omniprésent, et les ouvriers sont contraints de travailler sept jours sur sept, sans aucune assurance maladie (Vanvelthem, 2016). Parallèlement s'amorce une croissance accélérée de la population mondiale et les villes font face à une grave pénurie de logements (Rioux, 1989). La ville de Gand, par exemple, voit sa population tripler, passant de 60 000 habitants en 1810 à 170 000 à la fin du XIX^e siècle (VRT, 2013). Cela entraîne la création de quartiers populaires aux conditions de vie désastreuses : des zones où les ouvriers des usines s'entassent avec leurs familles (VRT, 2013). Ces quartiers ont tous des caractéristiques communes : des maisons

exiguës, délabrées, insalubres, dépourvues de sanitaires, des égouts à ciel ouvert, et une hygiène quasi inexistante (VRT, 2013). De véritables foyers propices aux épidémies (VRT, 2013).

En conséquence, au cours du 19^e siècle, de nombreuses sociétés coopératives voient le jour à travers tout le pays (VRT, 2013). Ces organisations ont pour objectif principal de se soutenir mutuellement dans la vie quotidienne, en permettant, par exemple, de vendre des denrées alimentaires à des prix réduits. Elles gagnent en popularité auprès de la classe ouvrière et confèrent une certaine légitimité à un mouvement émergent : le socialisme (VRT, 2013). Flamands et Wallons s'organisent ensemble et le 16 août 1885, le Parti Ouvrier Belge (POB), ou Belgische Werkliedenpartij (PWB), est créé, marquant une étape importante pour les revendications des travailleurs (Bertrand, 1887). Cependant, à cette époque, les socialistes évitent de s'exprimer publiquement (VRT, 2013). Tant que les travailleurs, qui forment la base électorale du mouvement, ne sont pas autorisés à voter, le socialisme ne peut espérer obtenir des résultats significatifs (Bertrand, 1887).

1914-1918 : la Grande Guerre

Première Guerre mondiale et radicalisation du mouvement flamand

La Première Guerre mondiale a joué un rôle déterminant pour le mouvement flamand (Beyen, 2014). Dans une logique de diviser pour mieux régner, et sous prétexte d'une parenté germanique, l'occupant allemand a saisi l'occasion d'exercer une influence en soutenant la cause néerlandophone (Beyen, 2014). Ainsi, durant l'occupation allemande, une Flamenpolitik a été mise en place, visant à favoriser systématiquement les Flamands et à satisfaire les revendications du mouvement flamand formulées avant la guerre (Reynebeau, 2005). Un exemple concret de cette politique est la néerlandisation de l'Université de Gand en octobre 1916, un événement symbolique majeur pour la communauté néerlandophone, marquant un tournant dans les rapports de force culturels et politiques qui vont progressivement s'inverser (Beyen, 2014). Dans l'immédiat après-guerre, les activistes flamands sont accusés d'avoir collaboré avec l'ennemi et servi les intérêts de Berlin, ce qui a engendré un sentiment d'injustice parmi les flamingants (Beyen, 2014). Ces derniers perçoivent ces accusations comme une revanche de l'État belge contre des idéalistes qui, tout au plus, se sont trompés d'allié (Beyen, 2014).

Parallèlement, les frustrations flamandes s'expriment principalement au sein de l'armée belge, notamment lors des combats sur le front de l'Yser (Reynebeau, 2005). L'armée belge, à l'image de la société de l'époque, est profondément marquée par les inégalités sociales (Beyen, 2014). Les postes les plus élevés sont réservés à la bourgeoisie francophone, constituant la classe sociale la plus aisée, les ordres sont donc donnés en français. En revanche, les postes subalternes sont occupés par les soldats issus des classes populaires, souvent peu éduqués et parlant des dialectes flamands ou wallons (Beyen, 2014). Cette situation a alimenté un véritable « mythe » : celui du soldat flamand transformé en chair à canon, condamné à mourir simplement parce qu'il ne comprend pas les ordres (Reynebeau, 2005).

Cet épisode historique est souvent mis en avant par les leaders du mouvement flamand, devenant ainsi un élément central de l'identité flamande, et contribuant par la suite à la formation des partis nationalistes que nous connaissons aujourd'hui (Beyen, 2014). Une croyance populaire s'est rapidement répandue, affirmant que 80 % des soldats ayant combattu sur le front de l'Yser étaient flamands (RTL, 2018). Bien que ce « mythe » repose sur des faits réels, il en exagère la réalité (Reynebeau, 2005). Aujourd'hui, les historiens s'accordent pour

estimer qu'environ 65 % des soldats étaient effectivement flamands (RTL, 2018). Il est donc vrai que les soldats flamands étaient majoritaires sur le front de l'Yser, mais il faut prendre en considération la réalité démographique de l'époque, où la population flamande était déjà plus nombreuse que la population francophone (RTL, 2018). Il est également important de souligner que les Wallons issus des classes sociales inférieures étaient eux aussi victimes de discrimination, avec une éducation et des grades militaires réservés presque exclusivement à la bourgeoisie. Cela dit, il était certes plus facile pour les Wallons de comprendre les ordres en raison de la proximité linguistique avec le français (Beyen, 2014). Cette situation témoigne davantage d'un mépris de classe plutôt que d'une simple question de langue (Reynebeau, 2005).

Toutes ces raisons ont conduit à la fin de la guerre à une radicalisation des revendications flamandes, aboutissant en 1919 à la création du premier parti nationaliste flamand, le Vlaams Front. Ce parti, dominé par le courant catholique, adopte une forte tendance anti-belge, bien que l'indépendance de la Flandre ne soit pas explicitement prônée. En 1923, le mouvement érige une grande tour près des tombes des soldats de l'Yser, devenue depuis l'emblème le plus iconique du mouvement flamand. En 1930, les inscriptions "Alles voor Vlaanderen – Vlaanderen voor Kristus" (AVV-VVK, soit « Tout pour la Flandre – la Flandre pour le Christ ») y sont gravées (Beyen, 2014).

Nationalisme flamand

L'entre-deux-guerres est marqué par la quête d'une nouvelle utopie centrée sur le concept de communauté. Alors que la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle avaient généré un profond sentiment d'injustice suivi de revendications flamandes, à partir du XX^e siècle, un véritable sentiment nationaliste flamand commence à se développer progressivement. Les différences sociales perdent de leur importance, laissant place à un esprit de « l'intérêt général ». Le monde catholique encadre idéologiquement cette quête, prônant que, grâce à la solidarité, chaque individu peut trouver sa place au sein de la société (Reynebeau, 2005).

En Flandre, la notion abstraite de communauté se transpose à celle de « volk », le peuple. De nombreuses associations ajoutent alors le qualificatif « flamand » à leur nom, et le sport flamand est mis en avant avec notamment les Flandriens (cyclistes flamands), la Vlaamsche Voetbalbond (Fédération flamande de football, 1930), ou encore la promotion de sports typiquement flamands tels que la balle au panier (Reynebeau, 2005).

Seconde guerre mondiale

Lors de la deuxième occupation de la Belgique, le régime nazi allemand relance sa politique de Flamenpolitik, initiée pendant la Première Guerre mondiale. L'un des exemples les plus significatifs de cette politique est la décision de libérer les prisonniers flamands après seulement quelques mois, tandis que leurs homologues wallons restaient dans des camps allemands durant toute l'occupation. Ce favoritisme, combiné aux sentiments antibelges déjà présents, a créé un terrain favorable à une collaboration répandue. Ainsi, le taux de déportation des juifs est resté bien plus élevé à Anvers (65 %) qu'à Bruxelles (37 %) ou dans les villes wallonnes (19 %). Toutefois, l'idée d'une Flandre entièrement acquise à la collaboration est aussi mythique que celle d'une Wallonie entièrement résistante (Beyen, 2014).

L'après-guerre

Le clivage communautaire se manifeste de manière particulièrement aiguë à la fin de l'occupation, lorsque l'ennemi extérieur s'est retiré. Une large part de l'opinion publique

flamande perçoit les poursuites judiciaires, administratives et sociales à l'encontre des collaborateurs comme une vengeance exercée par « la Belgique » contre « la Flandre » dans son ensemble, y compris à l'encontre des innocents. Dès la fin des années 1950, des tensions croissantes apparaissent à travers tout le pays. Le mouvement nationaliste flamand radical, bien qu'évoluant dans une semi-clandestinité, parvient à survivre. En 1955, un nouveau parti nationaliste flamand voit le jour : la Volksunie (Union du Peuple) (Beyen, 2014).

Walen buiten

L'affaire de Louvain, également connue sous le nom de "Walen buiten" pour les Wallons et "Leuven Vlaams" pour les Flamands, marque un tournant majeur dans l'histoire politique de la Belgique des années 1960. Cet épisode est l'une des plus grandes crises politiques que le pays ait connues.

En 1960, l'Université catholique de Louvain, située en région flamande, est une institution unitaire où les cours sont dispensés en double: en français et en néerlandais. L'administration y est également bilingue. Cependant, en 1962, le gouvernement entreprend une révision de la législation linguistique pour renforcer l'homogénéité culturelle des deux régions. Cela conduit à l'établissement de la frontière linguistique et à de nouveaux rapports de force. L'université s'adapte en créant deux sections autonomes sous la direction d'un recteur unique avec un budget commun.

À partir de 1963, les tensions montent lorsque les étudiants flamands soutenus par les nationalistes flamands commencent à manifester dans les rues, réclamant une université "Leuven Vlaams", ce qui déclenche des discussions enflammées de part et d'autre.

En 1966, les évêques, en tant que pouvoir organisateur de l'université, subissent de fortes pressions. Ils réaffirment leur soutien à l'université unitaire et à son maintien à Louvain, ce qui déclenche une contestation chez les catholiques flamands, bientôt suivie par une révolte généralisée à travers toute la Flandre.

En 1967, la rentrée universitaire se déroule dans un climat tendu, marqué par les slogans flamingants et les répliques chantées par les Wallons. L'année 1968 voit l'intensification des protestations, qui deviennent de plus en plus violentes. Le 24 juin 1968, la décision est prise : la section francophone de l'université doit déménager.

Les années 1970 sont marquées par la reconstitution de la section francophone à Ottignies dans le Brabant wallon, désormais totalement indépendante. Le 2 février 1971, la construction de Louvain-la-Neuve commence, avec la pose de la première pierre en présence du Roi Baudouin. Environ 900 hectares à proximité du centre d'Ottignies ont été acquis par l'université entre 1966 et 1968 grâce à des arrêtés royaux d'expropriation. La première rentrée à Louvain-la-Neuve a lieu en 1972, accompagnée de la création du premier parc scientifique de Belgique. Le transfert s'achève en 1979 avec l'arrivée de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la dernière à rejoindre le nouveau campus.

Réformes de l'État et transferts de compétences

La suite de l'histoire de la Belgique est marquée par une série de réformes de l'État, transférant progressivement des compétences du gouvernement central aux entités fédérées, à savoir les Régions et les Communautés. Cette évolution a progressivement transformé la Belgique en un État fédéral.

La première réforme, en 1970, instaure le principe d'autonomie culturelle, marquant la création des trois Communautés (française, flamande et germanophone) et des trois Régions (Wallonie, Flandre et Bruxelles-Capitale). Les compétences culturelles et linguistiques sont alors transférées aux Communautés.

La deuxième réforme, en 1980, étend les compétences des Communautés aux matières dites « personnalisables » et officialise la création des Régions wallonne et flamande, avec un transfert de compétences en matière économique.

La troisième réforme, en 1988, voit la création de la Région de Bruxelles-Capitale, dotée de son propre gouvernement et de son parlement. De nouvelles compétences, telles que l'enseignement, l'aide à la presse, et la publicité commerciale pour la radio et la télévision, sont également transférées aux Communautés.

La quatrième réforme, en 1993, consacre la Belgique en tant qu'État fédéral avec une répartition plus claire des compétences entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions, notamment dans les domaines des affaires intérieures et de la justice.

La cinquième réforme, en 2001, étend encore les compétences des Régions.

Enfin, la sixième réforme de l'État, en octobre 2011, conduit à un transfert massif de compétences, représentant environ 20 milliards d'euros, aux Régions et aux Communautés, principalement dans les domaines des soins de santé, de l'emploi et de la politique familiale.

Une Belgique fragile

Dans un régime monarchique, le roi, par définition, n'est jamais issu du peuple. Comme le souligne Reynebeau (2005, p. 272), « Il ne peut exiger loyauté que par respect, déférence, ou à la rigueur par crainte », une situation qui semble peu compatible avec les principes démocratiques. En conséquence, il est souvent plus difficile pour la population de s'identifier à son chef d'État et à sa nation, contrairement à un régime républicain où le souverain est élu par le peuple (Reynebeau, 2005). La diminution progressive du pouvoir de l'Église à partir de la fin du XIXe siècle, ainsi que celle de l'importance du roi, pourrait également expliquer en partie l'affaiblissement du sentiment d'identité « belge » (Reynebeau, 2005). Ainsi, la monarchie se trouve confrontée à un paradoxe : alors qu'elle aspire à unifier le peuple, elle constitue en même temps un obstacle au développement d'un sentiment d'appartenance (Reynebeau, 2005).

Lorsque l'État unitaire n'a plus été perçu comme un cadre opérationnel et efficace, le consensus national s'est érodé, entraînant la disparition d'une élite belge, presque exclusivement francophone, bourgeoise et aristocratique (Reynebeau, 2005). Ces élites, qui représentaient moins d'un pourcent des électeurs en 1830, avaient façonné la Belgique presque entièrement à leur image, incarnant ainsi la quasi-totalité de ce qui était alors considéré comme « la nation » (Reynebeau, 2005).

Parallèlement, l'opinion publique se divise sur la question. Un nationalisme flamand croissant coexiste avec une forme de nationalisme wallon, rarement exprimé ouvertement. Certains estiment que le conflit communautaire occupe une place disproportionnée dans l'agenda politique, empêchant le gouvernement de s'attaquer efficacement aux véritables problèmes (Reynebeau, 2005). Certains vont même jusqu'à affirmer que les problèmes communautaires

sont maintenus artificiellement en vie pour que l'élite politique conserve sa position dominante et évite de traiter les véritables enjeux sociétaux (Reynebeau, 2005).

Webographie

- Bertrand, L. (1887). Le parti ouvrier Belge et son programme. Google Books. Consulté le 10 août 2024, à l'adresse https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=6K_gkoSJRnEC&oi=fnd&pg=PA128&dq=le+parti+ouvrier+belge&ots=LWRkSA4-PY&sig=hGsDgvs6tQyGKbIuSfugRHyOOBQ&redir_esc=y#v=onepage&q=le%20parti%20ouvrier%20belge&f=false
- Beyen, M. (2014). Le mouvement flamand, produit de la géopolitique européenne. Outre-Terre, 40, 71-82. <https://doi.org/10.3917/oute1.040.0071>
- Courtois, L. (s. d.). Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez- nous Seigneur » Les évêques belges et la première guerre scolaire en Belgique (1879-1884). Dial.Uclouvain. https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A81129/datastream/PDF_01/view
- De Bruin, W. (2024, 6 juin). Le Royaume uni des Pays-Bas n'était peut-être pas voué à l'échec (P. Lambert, Trad.). Les Plats Pays. <https://www.les-plats-pays.com/article/le-royaume-uni-des-pays-bas-etait-il-voue-a-lechec>
- Delwit, P. (2019). Du parti libéral au MR. Google Books. Consulté le 10 août 2024, à l'adresse https://books.google.be/books?id=SnmWDwAAQBAJ&dq=naissance+du+parti+lib%C3%A9ral+belgique&lr=&hl=fr&source=gbs_navlinks_s
- Deseure, B. (2016). La représentation du pouvoir français en Belgique (1792-1799) : entre révolution et tradition. Annales historiques de la Révolution française, 384, 109-130. <https://www.cairn.info/revue--2016-2-page-109.htm>.
- Evert Peeter, Het labyrint van her verleden, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 2003
- Geerkens, É., Leboutte, R. & Péters, A. (2020). Le travail des ouvriers mineurs en Belgique (ca 1830-1930). Revue du Nord, 435, 289-309. <https://doi.org/10.3917/rdn.435.0289>
- Gérard, Jo. (1978). Quand la Belgique était hollandaise, Legrain
- Jean Strengers, « Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge », Revue belge de philologie et d'histoire, 1981, vol. 59, n°2, p.382-401.
- Jourdan, A. (2014). La Révolution batave : un cas particulier dans la grande famille des républiques sœurs ?. Annales historiques de la Révolution française, 378, 73-96. <https://www.cairn.info/revue--2014-4-page-73.htm>.
- L'insurrection | Belgium.be. (s. d.). Consulté le 1 août 2024, à l'adresse https://www.belgium.be/fr/la_belgique/connaitre_le_pays/histoire/la_belgique_a_partir_de_1830/origine_et_essor/revolution_belge

MONDIALVISION. (2017, 24 mars). Une Belgique, des Beligues ? Le dessous des cartes ARTE [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=paC_SMDhxJg

Révisions de la Constitution - portail de la Fédération Wallonie-Bruxelles. (s. d.). Consulté le 28 août 2024, à l'adresse <https://www.federation-wallonie-bruxelles.be/a-propos-de-la-federation/apropos/histoire-institutionnelle/revisions-de-la-constitution/#:~:text=La%20r%C3%A9forme%20de%20l'Etat,l'essentiel%20en%20six%20%C3%A9tapes>.

Reynebeau, M. (2005). Histoire belge (S. Delsart, Trad.). Google Books. Consulté le 7 août 2024, à l'adresse https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=n_7LvXJwSysC&oi=fnd&pg=PT4&dq=Belgique+1830&ots=BDeGxHpUEo&sig=q3f1FIsh6HIVxqckJJVg-tSNwlk&redir_esc=y#v=onepage&q=Belgique%201830&f=false

Rioux, J.-P. (1989). La Révolution industrielle (1770-1880). Google Books. https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=MApiCgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT8&dq=condition+de+travail+r%C3%A9volution+industriel+belgique&ots=XJpRmE8uHj&sig=fGZe0eMCfbNr4kO0Wn4eWj0msK4&redir_esc=y#v=onepage&q=condition%20de%20travail%20r%C3%A9volution%20industriel%20belgique&f=false

RTL. (2018, 11 novembre). Guerre 14-18 : y avait-il, en Belgique, un « Etat francophone » qui envoyait les citoyens flamands à la mort ? RTL Info. <https://www.rtl.be/actu/guerre-14-18-y-avait-il-en-belgique-un-etat-francophone-qui-envoyait-les/2018-11-11/article/162605>

Sinardet, D. (2008). Territorialité et identités linguistiques en Belgique. Hermès, La Revue, 51, 141-147. <https://doi.org/10.4267/2042/24188>

Soir, P. L. (2016, 12 mars). Le rêve belge de Guillaume Ier. Le Soir. <https://www.lesoir.be/art/1136243/article/soirmag/soirmag-histoire/2016-02-29/reve-belge-guillaume-ier>

Terlinden, Ch. (1922). LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE GUILLAUME I ER, ROI DES PAYS-BAS, EN BELGIQUE (1814-1830). www.jstor.org. https://www.jstor.org/stable/pdf/40943965.pdf?casa_token=-kigQxFitPYAAAAA:ix07wZXdxqe3eH0JhTUuF9l6ftPgYi-YJUvIKL6cBkeP91ByOGsn8GhRSqMriwMcaf43SAgvrhKSDppdQXK-ZRHXGKuIoWkvwJgVTFLFXlkmxcxi5Az

Train World. (s. d.). 1. Le tout début (1830-1835) - Train World. SNCB. Consulté le 8 août 2024, à l'adresse <https://www.trainworld.be/fr/collections/l-histoire-des-chemins-de-fer-belges/1-le-tout-debut-1830-1835#:~:text=La%20plus%20ancienne%20activit%C3%A9%20connue,%C3%A9taient%20reli%C3%A9s%20par%20des%20canaux>.

Het verhaal van Vlaanderen (seizoen 1, afl. 7- Voor Outer en Heerd). (2023). Vrt. Consulté le 5 août 2024, à l'adresse <https://www.vrt.be/vrtmax/a-z/het-verhaal-van-vlaanderen/1/het-verhaal-van-vlaanderen-s1a7/?ndl=true>

Het verhaal van Vlaanderen (seizoen 1, afl. 8- De industriële revolutie). (2023). Vrt. Consulté le 8 août 2024, à l'adresse <https://www.vrt.be/vrtmax/a-z/het-verhaal-van-vlaanderen/1/het-verhaal-van-vlaanderen-s1a8/>

Vanvelthem, L. (2016). Le temps de travail en Belgique durant le « long XIXe siècle » (1800-1914). ihoes.be. http://www.ihoes.be/PDF/Analyse_159_Temps_travail_1.pdf

Wils, L., Van Clovis tit Di Rupo. De lange weg van de anties in de Lage Landen, Anvers et Apeldoorn, Garant, 2005, 300 P.